

Manuel d'utilisation Eurospray Pulse

Réf. 51600



EUROPRO

EUROPE PROJECTION - 228, avenue Olivier Perroy 13790 ROUSSET - Tél : +33 (0)4 42 29 08 96
SAS au capital de 400 000 € - RCS Aix-en-Provence B 394 961 510 - NAF 2892 Z - Intracom : FR 54 394 961 510

Edition du 04/06/2024

Plus d'informations sur www.euromair.com

Vous venez de faire l'acquisition d'une machine et toute l'équipe d'Europe Projection vous remercie pour la confiance que vous lui avez accordée.

Fabricant de machines professionnelles pour l'application d'enduits et peintures, nous mettons depuis 30 ans notre savoir-faire au service des utilisateurs de nos machines.

Notre équipe technique et commerciale se tient à votre disposition pour tout éventuel complément d'information sur la machine que vous venez d'acquérir.

EUROPE PROJECTION

228, avenue Olivier Perroy
13790 ROUSSET
Tél : +33 (0)4 42 29 08 96
contact@euromair.com

SOMMAIRE

1. MANUEL D'UTILISATION	p. 3
1.1. Importance du manuel	p. 3
1.2. Destinataires du manuel	p. 3
2. MISES EN GARDE	p. 4
2.1. Sécurité	p. 4
2.2. Branchement électrique	p. 6
2.3. Fin de vie du matériel	p. 6
3. VOTRE MACHINE	p. 7
3.1. Descriptif	p. 7
3.2. Caractéristiques techniques	p. 7
3.3. Identification des composants	p. 8
4. UTILISATION DE LA MACHINE	p.10
4.1. Prérequis	p.10
4.2. Préparation de l'espace de travail	p.10
4.3. Préparation de la machine	p.11
4.4. Préparation du produit à pulvériser	p.12
4.5. Mise en route	p.13
4.6. Technique de pulvérisation	p.14
4.7. Décolmatage de la buse	p.16
4.8. Interruption du travail	p.16
5. MAINTENANCE	p.17
5.1. Procédure de nettoyage	p.17
5.2. Pannes et remèdes	p.18
6. DÉCLARATION DE CONFORMITÉ	p.19
7. CONDITIONS DE GARANTIE	p.21

1. MANUEL D'UTILISATION

1.1. IMPORTANCE DU MANUEL

Ce manuel est un élément essentiel dans l'utilisation de votre machine. Il récapitule les procédures de mise en route, de nettoyage et de maintenance de l'appareil, ainsi que les consignes de sécurité à respecter.

Lire attentivement toutes les instructions de fonctionnement, les consignes de sécurité et les mises en garde contenues dans ce manuel avant de faire fonctionner la machine.

La majorité des accidents est due au non-respect des consignes et règles de sécurité élémentaires.

Ce manuel doit être conservé près de la machine, à portée de l'utilisateur et tenu en bon état jusqu'à la destruction finale de la machine.

En cas de perte ou de détérioration du manuel, vous pouvez à tout moment en demander une copie au fabricant cité ci-contre.

1.2. DESTINATAIRES DU MANUEL

Ce manuel est destiné à tout le personnel qui va être amené à manipuler la machine :

- personne(s) chargée(s) du transport de la machine
- personne(s) chargée(s) de l'utilisation de la machine
- personne(s) chargée(s) de la maintenance ou du nettoyage de la machine
- personne(s) chargée(s) de la destruction finale de la machine

2. MISES EN GARDE

2.1. SÉCURITÉ

Une utilisation de la machine de manière incorrecte ou sans respect des consignes de sécurité indiquées dans ce manuel peut entraîner la mort ou de graves blessures.

Lire attentivement toutes les instructions de fonctionnement, les consignes de sécurité et les mises en garde contenues dans ce manuel avant de faire fonctionner la machine.



- Respecter toutes les normes de sécurité avant de faire fonctionner son appareil.
- Utiliser son appareil exclusivement pour les applications spécifiées dans le manuel.
- Toujours rester vigilant lorsque l'on utilise son appareil.
- Transporter la machine en utilisant les poignées ou prises appropriées.
- Durant les pauses, débrancher la machine électriquement.



- Faire fonctionner l'appareil à sa tension nominale.
- Laisser un espace libre d'au moins 50 cm entre l'appareil et tout obstacle de façon à ne pas obstruer le passage de l'air.
- Savoir arrêter son appareil rapidement en cas de nécessité.
- Ne jamais utiliser l'appareil s'il fonctionne de manière anormale ou s'il est défectueux.
- Ne pas diriger de jet d'eau ou de liquide inflammable sur la machine.
- Ne jamais diriger le jet d'air ou de produit en direction d'une personne ou d'un animal.
- Ne pas toucher les surfaces chaudes de l'appareil.
- Ne jamais toucher aux pièces mobiles.
- Ne pas introduire d'objet ou les mains à l'intérieur des grilles de protection afin d'éviter tout accident ou dommage de la machine.
- Pour tous travaux à l'extérieur, utiliser exclusivement des rallonges prévues à cet effet.



- Toujours utiliser les protections corporelles adaptées (lunettes, gants, combinaison et masque) et faire attention aux cheveux longs.



- Entretenir son matériel avec soin et bien le nettoyer après chaque utilisation.
- Débrancher l'appareil avant chaque intervention.
- Eviter absolument de dévisser un raccord quelconque lorsque l'appareil est sous pression.
- Contrôler les pièces endommagées.
- Ne pas nettoyer les pièces plastiques avec du solvant.
- En cas d'endommagement du câble électrique ou de la fiche, ne pas utiliser la machine et contacter le centre de service après-vente agréé pour les remplacer par une pièce d'origine.
- En cas de demande d'intervention toujours spécifier le modèle et le numéro de série de l'appareil.
- Pour tout remplacement de pièces, utiliser uniquement celles d'origine.



- Ne pas apporter de modification à la machine.
- Ne pas couper ou démonter les grilles de protection.
- Ne pas ouvrir le coffret électrique.

2. MISES EN GARDE (suite)

2.1. SÉCURITÉ (suite)

ESPACE DE TRAVAIL

- Maintenir l'espace de travail propre et dégagé.
- La température ambiante de fonctionnement doit être comprise entre 5°C et + 35°C.
- Ne pas utiliser l'appareil dans un environnement potentiellement explosif.
- Ne pas placer d'objet potentiellement inflammable à proximité de la machine.
- Eloigner toute personne non qualifiée de la zone de fonctionnement de la machine, ainsi que les enfants et les animaux.
- En cas de positionnement de la machine sur un échafaudage ou un plan au-dessus du sol, la fixer afin d'éviter toute chute durant son fonctionnement.
- Ne pas installer l'appareil sur une surface inclinée afin d'éviter les risques de mouvements imprévus ou de basculement.

TUYAUX

- Toujours utiliser des tuyaux et des raccords adaptés (pièces d'origine) au produit utilisé, ne pas tenter de les réparer.
- Ne pas marcher sur les tuyaux, ne pas les plier.
- Ne pas tirer la machine par les tuyaux.

STOCKAGE

- Entreposer la machine dans un espace propre et dégagé dont la température ne dépasse pas +35°C.
- Après chaque utilisation, penser impérativement à lubrifier la pompe avec un mélange eau + liquide de stockage afin d'éviter le collage. Le stockage d'une pompe non lubrifiée peut l'endommager sérieusement.

**EN CAS DE NÉCESSITÉ, NOUS NOUS RÉSERVONS LE DROIT D'APPORTER
TOUTE MODIFICATION SANS PRÉAVIS.**

2. MISES EN GARDE (suite)

2.2. BRANCHEMENT ÉLECTRIQUE



Le branchement électrique des machines doit s'effectuer sur des prises 16A - 230V comportant un disjoncteur différentiel.

Avant d'effectuer toute intervention sur la machine, vérifier que toutes les sources d'énergie soient coupées (air et électricité).

PRISE DE TERRE

Toutes les machines doivent être reliées à la terre lorsqu'elles fonctionnent, afin de protéger l'opérateur des décharges électriques. Toutes nos machines sont équipées de fiches d'alimentation normalisées.

Le branchement électrique doit être effectué par un technicien qualifié. Il est interdit de modifier ou démonter la machine notamment au niveau du boîtier électrique.

Les réparations doivent être effectuées par un centre agréé ou par nos centres SAV.

Lors d'une intervention sur la machine s'assurer que la terre a bien été rebranchée.

RALLONGES

Lors de l'utilisation d'une rallonge s'assurer que celle-ci comporte bien une terre, qu'elle ne soit pas écrasée ou endommagée. Vérifier que la section du câble de la rallonge utilisée soit suffisante pour supporter le courant de l'appareil en fonctionnement. Une rallonge trop fine peut provoquer des chutes de tension et une surchauffe de l'appareil.

En cas d'utilisation d'un enrouleur, il est impératif de le dérouler complètement, dans le cas contraire l'appareil peut être endommagé. La section doit être proportionnelle à la longueur du câble.

2.3. FIN DE VIE DE LA MACHINE



En fin de vie, la machine ne doit pas être éliminée avec les autres déchets ménagers. L'élimination incontrôlée des déchets peut porter préjudice à l'environnement ou à la santé humaine. Les particuliers sont invités à contacter le distributeur leur ayant vendu le produit ou à se renseigner auprès de leur mairie pour savoir où et comment ils peuvent se débarrasser de ce produit afin qu'il soit recyclé en respectant l'environnement.

Dans le cadre de la réglementation relative aux déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE), nous nous engageons à traiter les EEE en fin de vie suivant les dispositions suivantes : sont concernés uniquement les produits mis sur le marché après la date du 13/08/05, de marque EUROPE PROJECTION ou VOLUMAIR, produits d'autres marques vendus par notre société (sur présentation des factures correspondantes), produits fonctionnant grâce à l'énergie électrique (par exemple les nettoyeurs ou compresseurs thermiques n'entrent pas dans cette catégorie).

Modalité de traitement

Retour DEEE collectés par nos clients distributeurs à leur charge vers nos points de collecte Antony (92) ou Rousset sur Arc (13). A réception, les produits seront triés par nos soins et dirigés vers les filières de traitement les plus adaptées.

Pour toute demande d'information complémentaire, contactez notre point conseil au 04 42 29 08 96 ou conseil@euromair.com.

3. VOTRE MACHINE

3.1. DESCRIPTIF

Pulvérisateur sans air avec pompe membrane hydraulique idéal pour les petits et moyens travaux de peinture en finition et injection.

Il est équipé d'un godet 6 L avec crépine d'aspiration, d'un filtre de pompe et d'une vanne pour le réglage de la pression.

Le bras rétractable permet d'enrouler le tuyau facilement et le châssis robuste sur patins lui assure une grande stabilité.

APPLICATIONS

Laques, lasures, vernis, impressions, mats à plafond, désinfectants, émaux, traitement du bois, injection, ...



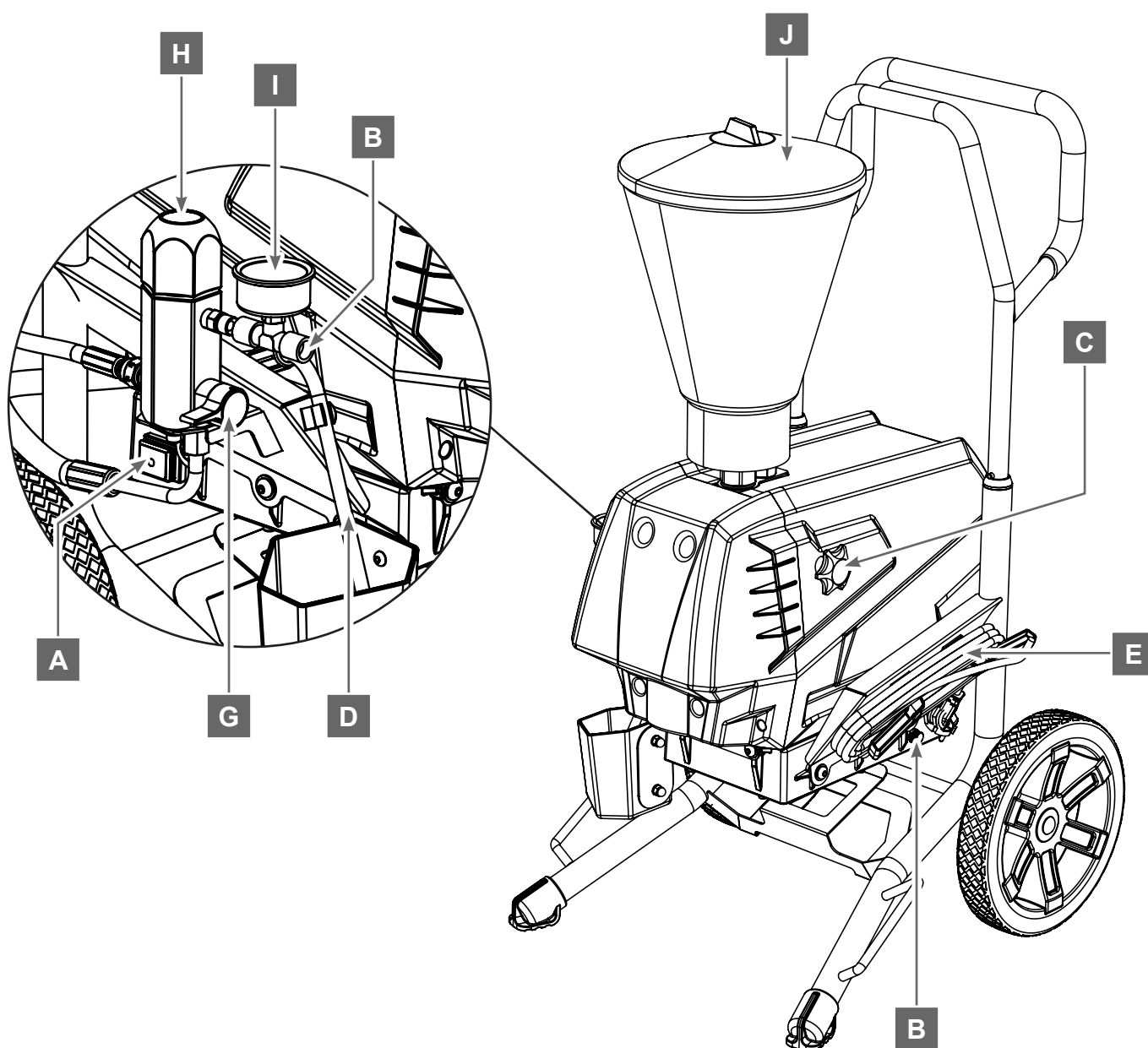
Ne pas utiliser de produits abrasifs, acides, alcalins, produits combustibles, etc.

3.2. CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Pression de travail maxi	220 bar
Débit de produit maxi	3,5 L/min
Puissance	1,5 kW
Alimentation	230 V / 50 Hz
Buse maxi (neuve)	0,023"
Dimensions (L x l x h)	56 x 48 x 94 cm
Poids	23 kg
Livré avec	- 1 flexible Ø1/4" x 15 m, 270 bar - 1 pistolet PaintSpray avec support de buse - 1 buse Finition 412 - 1 mallette contenant : • 1 clé 6 pans Ø3 • 1 clé plate 17/19 • 1 clé plate 19/22

3. VOTRE MACHINE (suite)

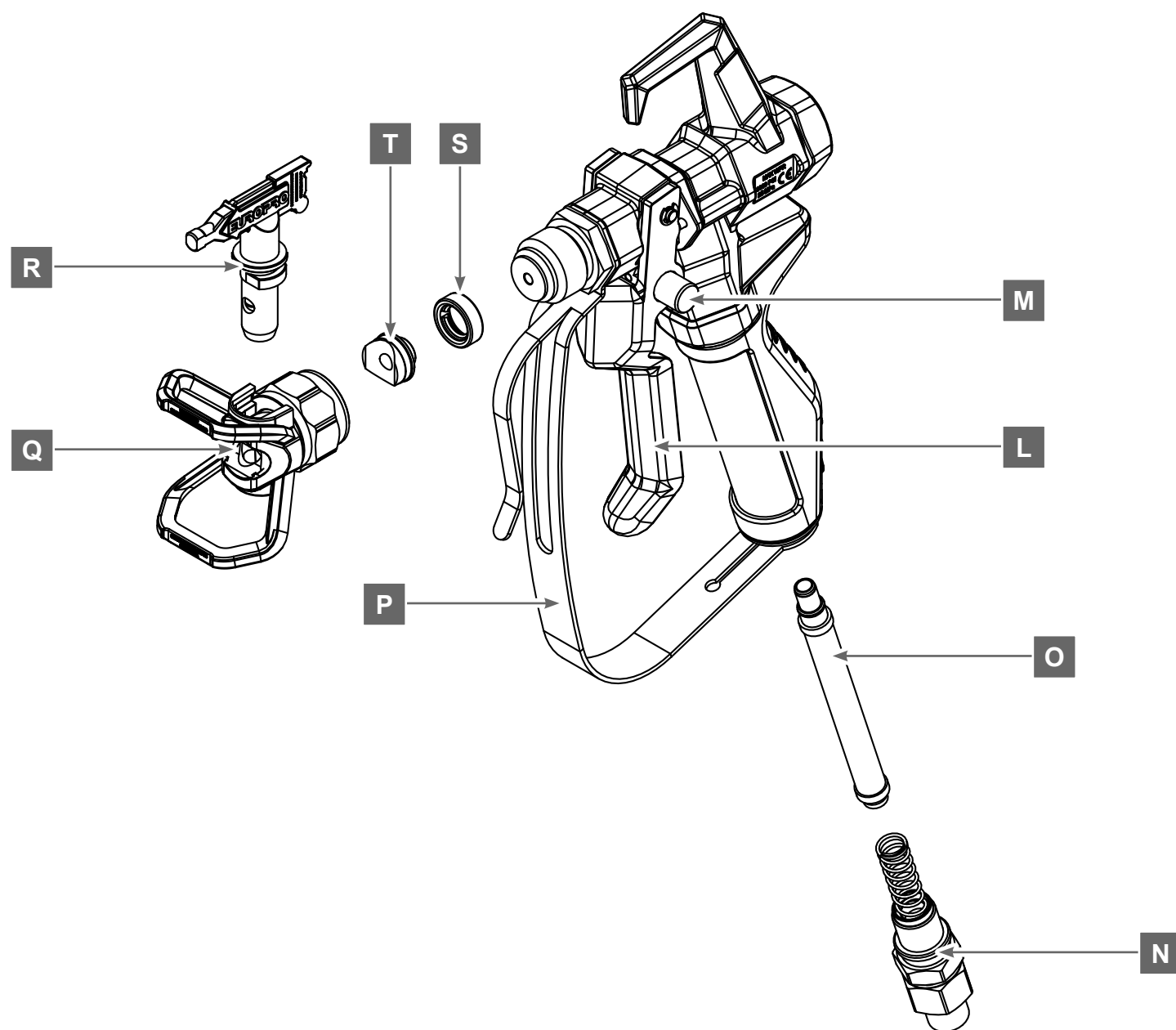
3.3. IDENTIFICATION DES COMPOSANTS



A	Interrupteur marche/arrêt
B	Fusible
C	Molette de réglage de pression
D	Tuyau retour
E	Cordon d'alimentation
F	Raccord sortie produit
G	Vanne by-pass
H	Filtre de pompe
I	Manomètre
J	Godet

3. VOTRE MACHINE (suite)

3.3. IDENTIFICATION DES COMPOSANTS (suite)



L	Gâchette
M	Axe de verrouillage gâchette
N	Raccord d'entrée produit
O	Filtre de crosse
P	Protection gâchette
Q	Support de buse
R	Buse
S	Joint de buse
T	Siège de buse

4. UTILISATION DE LA MACHINE

4.1. PRÉREQUIS

- Le raccordement électrique doit être de 230 V - 16 A - 50 ou 60 Hz avec un enrouleur 3 x 2,5 mm² de 40 m maximum, complètement déroulé.

PROTECTION THERMIQUE

- La machine est équipée d'une protection thermique qui arrête le moteur en cas de surchauffe. Si tel est le cas, arrêter la machine (bouton (A)), mettre la vanne (G) en position verticale (amorçage) et débrancher la prise secteur. Laisser la machine refroidir pendant au moins 30 minutes. Éliminer la cause de la surchauffe (mauvaise aération de la pièce, fentes d'aspiration d'air obstruées, etc.).

PROTECTION ÉLECTRIQUE

- La machine est équipée d'un fusible de protection (B) situé au niveau du cordon d'alimentation (E).
- Si le fusible grille, dévisser le cache et remplacer le fusible.

OUTILS NÉCESSAIRES À L'UTILISATION

- Un maillet.
- Un récipient vide.
- Un grand morceau de carton.
- Un kit de masquage (film de protection + adhésif).

4.2. PRÉPARATION DE L'ESPACE DE TRAVAIL

- Lors de la pulvérisation de peinture, un brouillard peut se former. Utiliser le matériel de masquage pour couvrir toutes les zones et objets à protéger de la peinture ou les retirer de la zone de pulvérisation si possible (encadrements de portes et fenêtres, meubles et objets, prises électriques et interrupteurs, etc.)



Toute pénétration du produit pulvérisé dans une prise électrique ou un interrupteur peut conduire à un choc électrique pouvant entraîner de graves blessures et/ou dommages.



En cas d'utilisation d'un produit contenant de la silice, veiller à masquer correctement les surfaces en verre ou en céramique qui pourraient être endommagées par un tel produit.



Éviter d'utiliser un adhésif de masquage trop puissant pour les zones sensibles (tapisseries, supports peints) afin d'éviter de les endommager lors du retrait de l'adhésif.

4. UTILISATION DE LA MACHINE (suite)

4.3. PRÉPARATION DE LA MACHINE

ASSEMBLAGE

1. Visser le flexible sur le support de filtre haute pression (F) en utilisant les clés fournies.
2. Visser l'autre extrémité du flexible sur le raccord du pistolet de pulvérisation.
3. Installer joint (S) et le siège (T) de buse dans le support de buse puis visser ce dernier sur le pistolet et le visser jusqu'à la butée pour le fixer.

COMMANDES

- L'interrupteur marche/arrêt (A) se situe sur le côté de la machine.
- La vanne 2 positions (G) se situe au niveau du filtre haute pression :
 - Position verticale (amorçage)** ▶ Remplissage préliminaire du circuit de peinture.
▶ Décharge de la pression.
 - Position horizontale (pulvérisation)** ▶ Pulvérisation sur le support à peindre.
- La molette de réglage (C), située sur le côté de la machine, permet d'ajuster la pression de pulvérisation en fonction du produit et du travail à effectuer. La pression ainsi réglée est affichée sur le manomètre (I).

PISTOLET



La gâchette doit toujours être verrouillée lorsque le pistolet n'est pas utilisé ou pour toute manipulation sur celui-ci (changement de buse, réparation, etc.).

- Pour verrouiller ou déverrouiller la gâchette du pistolet, appuyer sur l'axe de verrouillage (M) (gâchette relâchée).
- La buse doit être mise en place avec la pointe orientée vers l'avant.
- Remplacement du filtre dans la crosse du pistolet :
 - Décrocher la protection de gâchette.
 - Dévisser le raccord d'entrée produit et tirer la crosse vers le bas pour libérer le filtre et le retirer.
 - Installer le nouveau filtre en lieu et place, côté percé vers le haut.
 - Remonter la crosse en effectuant les opérations inverses.



Le remplacement du filtre doit être effectué sans aucune pression dans le pistolet. Effectuer une décharge de pression (voir page suivante) avant cette opération.



En fonction du produit à pulvériser, il peut être nécessaire de changer la taille de buse et/ou du filtre de crosse.

4. UTILISATION DE LA MACHINE (suite)

4.3. PRÉPARATION DE LA MACHINE (suite)

DÉCHARGE DE LA PRESSION



Il est impératif d'évacuer la pression du tuyau et du pistolet lorsque la machine est éteinte (quelle qu'en soit la raison). Cette procédure permet d'éviter les risques de blessure lors de la reprise du travail.

1. Verrouiller la gâchette du pistolet.
2. Eteindre la machine (bouton (A) sur la position 0).
3. Basculer la vanne (G) en position verticale.
4. Déverrouiller la gâchette, placer le pistolet au-dessus d'un récipient vide, puis presser la gâchette pour évacuer la pression.
5. Une fois toute la pression déchargée, verrouiller à nouveau la gâchette.

4.4. PRÉPARATION DU PRODUIT À PULVÉRISER

- Afin d'assurer une pulvérisation optimale du produit, il est important de le diluer si nécessaire en respectant les recommandations de dilution du fabricant (se référer à la fiche technique du produit à pulvériser).
- Mélanger le produit (manuellement ou en utilisant un malaxeur portatif) et le diluer directement dans le seau.

RECOMMANDATIONS DE DILUTION

Produits	Dilution
Peintures aqueuses ou solvantées	de 5 à 10 %
Peintures murales (en phase aqueuse ou solvantée)	de 0 à 10 %
Vernis	aucune
Produits de protection du bois, huiles, produits de décapage, désinfection, phytosanitaires	aucune



Les valeurs indiquées dans le tableau ci-dessus sont données à titre indicatif. La dilution doit respecter les préconisations sur l'emballage du produit et peuvent être ajustées en effectuant des tests de pulvérisation (voir paragraphe Technique de pulvérisation).

4. UTILISATION DE LA MACHINE (suite)

4.5. MISE EN ROUTE



Lors de la toute première utilisation de la machine, effectuer un démarrage à l'eau pour tester le bon fonctionnement et éliminer les éventuelles impuretés.

1. Remplir le godet (J) avec de l'eau.
2. Placer le tuyau retour (D) dans un seau vide.
3. Brancher la machine sur le secteur.



Avant de brancher la machine sur le réseau électrique, vérifier que la tension de celui-ci corresponde aux besoins de la machine.

4. Tourner la vanne (G) en position verticale (amorçage).
5. Placer l'interrupteur (A) sur la position I pour mettre la machine sous tension, l'aspiration démarre.
6. Ajuster la pression en utilisant la molette (C).
7. Dès que le produit coule dans le récipient vide par le tuyau retour, arrêter la machine (interrupteur (A)).
8. Tourner la vanne (G) en position horizontale (pulvérisation).
9. Orienter le pistolet vers un morceau de carton et mettre la machine en marche (interrupteur (A)).
10. Déverrouiller le pistolet et presser la gâchette pour pulvériser sur le carton jusqu'à ce que le produit sorte régulièrement.
11. Relâcher la gâchette et verrouiller le pistolet.
12. La machine est prête à travailler.

4. UTILISATION DE LA MACHINE (suite)

4.6. TECHNIQUE DE PULVÉRISATION



S'assurer que le flexible n'est pas pincé ou plié et qu'il ne soit pas en contact avec des objets aux arrêtes tranchantes qui pourraient l'endommager.



Il est conseillé de faire des essais de pulvérisation sur un morceau de carton pour obtenir un réglage de jet optimal et se familiariser avec l'utilisation du pistolet.



Pendant l'utilisation, il est normal que la pompe s'arrête et redémarre. Il s'agit d'une régulation de pression et non d'un dysfonctionnement de la machine.



Si la dilution du produit et le réglage de la pression sont corrects, le jet de peinture sera régulier.



Si le jet de peinture présente des irrégularités ou des cordons de pulvérisation :

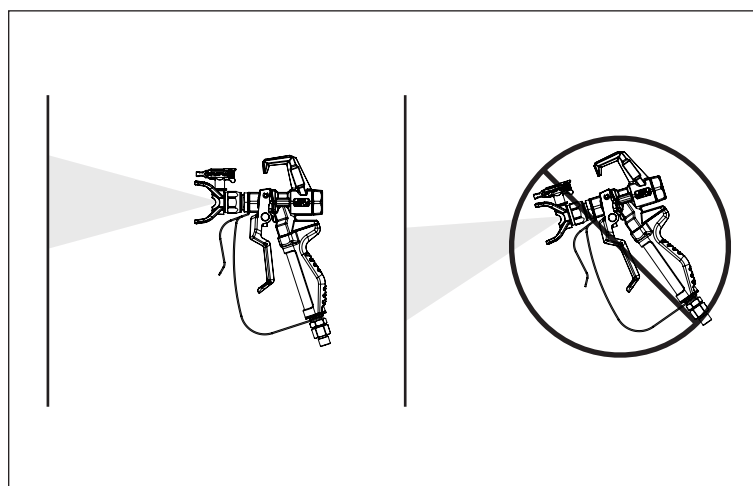
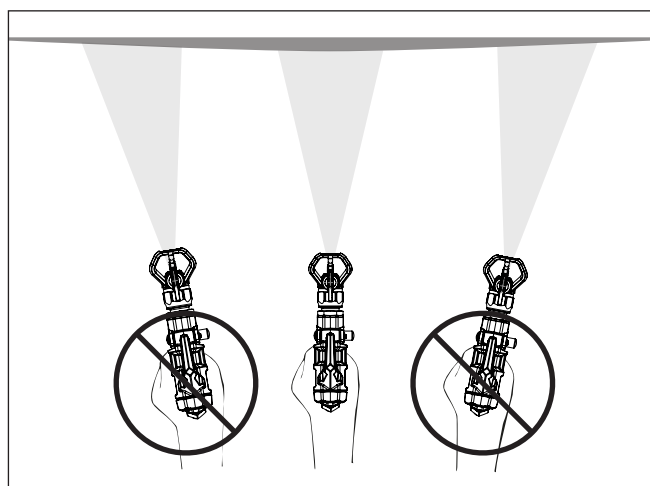
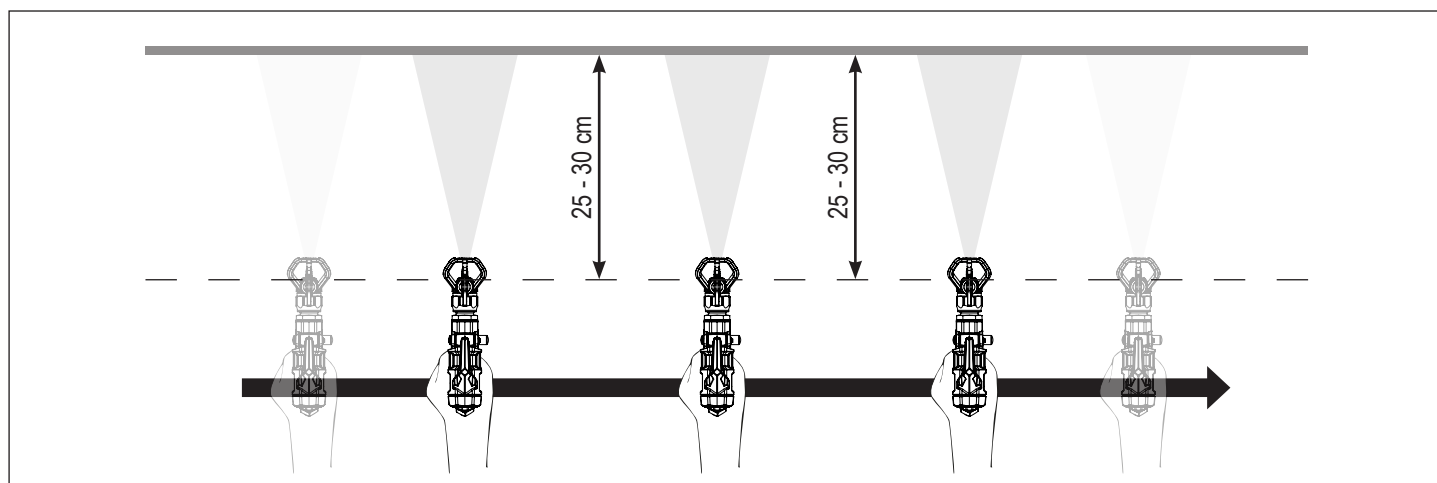
- Augmenter la pression progressivement.
- Diluer d'avantage le produit (par paliers de 5%, sans jamais dépasser la limite de dilution recommandée par le fabricant du produit).
- Réduire la taille de la buse.

4. UTILISATION DE LA MACHINE (suite)

4.6. TECHNIQUE DE PULVÉRISATION (suite)

Pour obtenir un résultat d'une qualité optimale, il faut recouvrir la surface le plus régulièrement possible en utilisant les bons gestes :

- Le mouvement du bras doit se faire à vitesse régulière, sans interruption et la distance entre le pistolet et le support à peindre doit être constante (de 25 à 30 cm).
- Presser la gâchette uniquement après avoir commencé le mouvement du pistolet et la relâcher avant d'avoir terminé le mouvement.
- Pour obtenir un revêtement uniforme, faire se chevaucher les passages de 30% environ.
- Bouger tout le bras, et pas uniquement le poignet pour limiter les irrégularités.
- Le pistolet doit être perpendiculaire à la surface à peindre pour éviter une différence d'épaisseur dans la couche de peinture.



4. UTILISATION DE LA MACHINE (suite)

4.7. DÉCOLMATAGE DE LA BUSE

Si, pendant la pulvérisation, le jet de peinture se déforme ou s'arrête totalement, la buse est peut-être bouchée. Dans ce cas, procéder comme indiqué ci-dessous.



Ne jamais essayer de décolmater la buse avec les doigts.

Le produit sous pression peut entraîner de graves blessures par injection.

1. Verrouiller la gâchette du pistolet.
2. Tourner la buse à 180° dans le support de buse (la pointe de la buse dirigée vers l'arrière du pistolet).
3. Placer la vanne (G) en position horizontale.
4. Déverrouiller le pistolet et presser la gâchette (pistolet dirigé vers un carton). La pression contenue dans le flexible permet d'éliminer l'obstruction.
5. Lorsque la buse est décolmatée, le jet de peinture redevient droit et régulier. Relâcher alors la gâchette et verrouiller le pistolet.
6. Remettre la buse dans sa position initiale (pointe vers l'avant) et recommencer la pulvérisation normalement.

4.8. INTERRUPTION DU TRAVAIL



Effectuer une décharge de pression (voir 4.3.) après avoir arrêté l'appareil et pour toute manipulation sur celui-ci.

- Arrêter la machine (interrupteur (A)), puis débrancher le cordon d'alimentation (E).
- Mettre le pistolet dans un sac plastique et refermer celui-ci hermétiquement.
- Utiliser un peu d'eau pour humidifier légèrement la surface de la peinture dans le seau. Cela évite la formation d'une couche de peinture séchée.

5. MAINTENANCE

5.1. PROCÉDURE DE NETTOYAGE



Il est impératif d'effectuer un nettoyage de la machine directement après chaque utilisation afin d'assurer un fonctionnement optimal de celle-ci. Les résidus de peinture séchée peuvent entraîner des dysfonctionnements.



Ne jamais utiliser de produit combustible pour le nettoyage.

1. Effectuer la procédure de décharge de pression (voir 4.3.).
2. Verrouiller la gâchette du pistolet.
3. Retirer le porte buse.
4. Nettoyer le godet (le démonter si nécessaire).
5. Remplir le godet d'eau (ou de solution adaptée au nettoyage du produit) et placer le tuyau retour dans un seau récupérateur.
6. Tourner la vanne (G) en position horizontale, puis régler la pression au maximum en utilisant la molette (C).
7. Pointer le pistolet vers un récipient vide.



En cas de rinçage avec un solvant, utiliser un récipient métallique posé au sol et maintenir un contact entre le pistolet et le récipient.

8. Déverrouiller le pistolet et presser la gâchette jusqu'à ce que l'eau (ou le solvant) sorte propre du pistolet.
9. Arrêter la machine et débrancher le cordon d'alimentation.
10. Tourner la vanne (G) en position verticale.
11. Presser la gâchette pour effectuer une décharge de pression, puis verrouiller le pistolet.
12. Démonter le pistolet du tuyau en utilisant les clés fournies.
13. Démonter le raccord (N) et retirer le filtre de la crosse.
14. Nettoyer le filtre de crosse en utilisant une brosse souple et un produit adéquat.
15. Remettre le filtre propre en place (côté percé vers le haut) et remonter la crosse du pistolet.
16. Nettoyer le porte buse, le joint, le siège et la buse.
17. Remettre le joint et le siège dans le porte buse et remonter celui-ci sur le pistolet.
18. Nettoyer le flexible retour (D) avec un chiffon.
19. Verser environ 30 ml de liquide de nettoyage et stockage dans le seau d'eau (en respectant la dilution indiquée sur le flacon), puis brancher le cordon d'alimentation.
20. Mettre l'appareil en marche et le faire tourner quelques secondes pour que l'huile s'écoule dans le circuit et le préserve jusqu'à la prochaine utilisation.

5. MAINTENANCE (suite)

5.2. PANNES ET REMÈDES

Pannes	Causes	Remèdes
La machine ne démarre pas.	La machine n'est pas branchée.	Brancher le cordon d'alimentation.
	La machine est arrêtée.	Mettre l'interrupteur (A) sur la position I.
	La machine a été éteinte alors qu'elle était sous pression.	Effectuer une décharge de pression, puis remettre la vanne (G) en position horizontale.
	La prise secteur ne délivre aucune tension.	Vérifier la prise secteur.
	La rallonge électrique est inadaptée ou endommagée.	Changer la rallonge électrique.
	Fusible grillé.	Remplacer le fusible.
	La machine est en surchauffe.	Voir procédure 4.1.
	Défaut du moteur.	Contacteur le Service Après-Vente.
La machine tourne mais n'aspire pas la peinture lorsque la vanne (G) est en position verticale.	L'amorçage ne se fait pas.	Essayer d'amorcer à nouveau la machine.
	Il n'y a pas suffisamment de peinture dans le godet (J).	Rajouter de la peinture dans le godet.
	Le filtre du godet est colmaté.	Nettoyer le filtre.
	Le godet n'est pas correctement serré.	Resserrer le godet.
	Clapet d'aspiration collé.	Décoller et nettoyer le clapet.
	La vanne (G) est bouchée.	Contacteur le Service Après-Vente.
La machine aspire la peinture mais, lorsque le pistolet est actionné, la pression chute.	La buse est usée.	Remplacer la buse par une neuve.
	Le filtre de pompe (H) est bouché.	Dévisser le couvercle et sortir le filtre pour le nettoyer.
	Le filtre du pistolet (O) est bouché.	Nettoyer ou remplacer le filtre.
	La peinture n'est pas assez diluée.	Diluer la peinture davantage.
	Des impuretés se trouvent dans la peinture.	Filtrer la peinture.
	Clapet(s) collé(s).	Décoller et nettoyer les clapets.
Le pistolet fuit.	Certaines pièces du pistolet sont sales ou usées.	Contacteur le Service Après-Vente.
Le support de buse fuit.	La buse est mal montée.	Retirer la buse et la remonter correctement.
	Le joint est usé.	Remplacer le joint.
Le pistolet ne fonctionne pas.	Le pistolet ou la buse sont bouchés.	Nettoyer le filtre (O) ou la buse.
	La buse est montée à l'envers.	Remettre la buse à l'endroit.
Le jet de peinture présente des coulures.	La peinture est trop visqueuse ou contient des impuretés.	Diluer la peinture davantage ou la filtrer.
	Le pistolet ou la buse sont bouchés.	Nettoyer le filtre (O) ou la buse.
	La buse est usée.	Remplacer la buse par une neuve.
	Le filtre de pompe (H) est bouché.	Dévisser le couvercle et sortir le filtre pour le nettoyer.
	Le filtre du pistolet (O) est bouché.	Nettoyer ou remplacer le filtre.



**En cas de panne inconnue ou de doute sur le bon fonctionnement de la machine, ne pas essayer de réparer la machine soi-même ou de la démonter.
 Contacter un Service Après-Vente agréé ou notre point conseil : 04 42 29 08 96.**

6. DÉCLARATION DE CONFORMITÉ

LE FABRICANT : EUROPE PROJECTION
228, avenue Olivier Perroy
13790 ROUSSET

DÉCLARE QUE LA MACHINE DÉSIGNÉE CI-DESSOUS :

Marque : EUROPE PROJECTION

Type : Pulvérisateur airless

Modèle : EUROSpray PULSE

EST CONFORME AUX DIRECTIVES :

- Machines 2006/42/CE
- Basse tension 2014/35/UE
- CEM 2014/30/UE
- ROHS 2011/65/EU



ROUSSET, le 20 SEPTEMBRE 2025

Patrick BOREL
Président

A handwritten signature in dark ink, appearing to be 'Patrick Borel', is written over a faint circular stamp or watermark.

EUROPE PROJECTION - 228, avenue Olivier Perroy 13790 ROUSSET
Tél : +33 (0)4 42 29 08 96 - www.euromair.com

SAS au capital de 400 000 € - RCS Aix-en-Provence B 394 961 510 - NAF 2892 Z - Intracom : FR 54 394 961 510

7. CONDITIONS DE GARANTIE

Chaque produit est livré soigneusement contrôlé et testé.

Nous excluons toute garantie pour les défauts apparents dont le client ne se serait pas prévalu dans un délai de 48 heures.

Les équipements vendus sont couverts par la garantie pendant la période définie par le constructeur à partir de la date d'achat, la date sur la preuve d'achat originale faisant foi et dans les conditions définies par le constructeur.

Cette garantie couvre tout équipement contre tout vice de fabrication ou de matière pour un usage et service normal. Dans la mesure où le client est présumé être un professionnel de même spécialité, la garantie ne couvre que le défaut de réalisation de l'équipement le rendant impropre à son usage non susceptible d'être décelé par un acheteur professionnel.

Les défauts ou détériorations provoqués par l'usure naturelle ou par accident extérieur ou une modification, utilisation, stockage ou traitement des équipements non prévus par le constructeur, ni spécifiés par nos soins, sont exclus de toute garantie.

Sont expressément exclus de la garantie les défauts provenant d'un mauvais emploi, de l'application de produits abrasifs ou corrosifs, d'une installation non conforme, de la négligence, d'une maintenance ou d'un nettoyage insuffisant, de mauvaises conditions de stockage, d'influences chimiques, électrochimiques ou électriques, de tout changement au procédé normal d'utilisation.

Les pièces d'usure suivantes ne sont pas couvertes par la garantie (liste non exhaustive) : rotors, stators, bielles, arbres de transmission, joints, balles de nettoyage, pistolets, lances de projection, buses, flexibles, kits pointeaux, chemises, tiges de piston, vannes de décharge, kits de joints, membranes, soupapes aspiration et refoulement, pâles de cardeuses filtres, huiles, chaînes et attaches rapides.

La garantie exclut également les appareils sur lesquels le numéro de série aura été effacé ou rendu illisible, sur lesquels des personnes non autorisées ont effectué des tentatives de réparation, qui ont été totalement ou partiellement démontés.

Nos équipements sont couverts par une garantie fabricant de 12 mois (pièces et main d'œuvre) suivant l'achat par l'utilisateur final, sans excéder 24 mois date de facturation au client.

Cette garantie fabricant cesse de plein droit dès lors que le client n'aura pas revendu l'équipement dans les 24 mois qui suivent son achat. Les cas d'exclusion de garantie visés ci-dessus sont également applicables à nos propres équipements.

La garantie fabricant sera soumise à la présentation de la facture d'achat.

Si l'équipement défectueux est couvert par la garantie fabricant, il sera gratuitement réparé ou remplacé selon notre choix

Si l'équipement défectueux n'est pas couvert par la garantie fabricant, nous établirons un devis pour la réparation que nous soumettrons à l'accord du client.

Sauf dispositions contraires à la loi, la présente garantie fabricant est exclusive de toute autre garantie, y compris la garantie légale des vices cachés.

En cas d'intervention de nos services sur une panne causée par le client ou une panne exclue dans les conditions visées ci-dessus, les frais de réparation et de transport seront facturés au client.

Nous excluons toute responsabilité au titre des dommages indirects subis par le client, tels que, mais sans que cela soit limitatif, les pertes de revenus, de chiffres d'affaires, manques à gagner, perte d'image, de quelque nature que ce soit.

7. CONDITIONS DE GARANTIE (suite)

Dans tous les cas, notre responsabilité sera limitée au montant payé par le client au titre des équipements non conformes.

Toute action du client à notre encontre relative à la garantie des équipements sera prescrite dans le délai de 1 an à compter du jour de la découverte du défaut. Il incombe au client de prouver le jour de cette découverte.

Demande de garantie

Pour toute demande de prise en charge d'un équipement sous garantie fabricant, le client doit impérativement remplir le formulaire sur notre site Internet, rubrique Service Après-Vente.

Pour un dossier complet, il doit être accompagné des pièces suivantes :

- la facture d'achat de l'utilisateur final
- des photos des pièces défectueuses de l'équipement
- un descriptif du problème
- le devis de main d'œuvre si le client est agréé pour la réparation de l'équipement par EUROMAIR

Aucune facture de main d'œuvre ne sera prise en compte sans notre accord préalable.

Analyse de la panne par notre service technique

Un numéro de dossier sera transmis au client et une réponse lui sera apportée dans les 48h ouvrées après réception, dès lors que la demande de prise en charge est complète.

En cas de prise en charge de l'équipement au titre de la garantie fabricant, la prise en charge sera confirmée au client par un devis non chiffré détaillant les pièces à changer ainsi que nos commentaires.

Dans le cas contraire, le client recevra un devis chiffré détaillant les pièces à changer ainsi que nos commentaires

Renvoi des pièces de remplacement

Les pièces de remplacement devront faire l'objet d'une commande avec le numéro d'accord de garantie et elles seront mise à la disposition du client dans nos usines.

Les conditions de retour des équipements sont détaillées dans nos Conditions Générales d'Expédition.

Pour une demande de garantie sur un composant embarqué de type moteur thermique de marque Kohler, Honda, Vanguard dans une machine de notre fabrication, seul le fabricant du composant est à même de valider la prise en charge au titre de la garantie.

Dans ce cas, la demande devra être adressée directement au fabricant du composant ou auprès de son représentant agréé le plus proche. Les centres SAV Euromair, Euromair MPC ou Mixer pourront être considérés comme représentants du fabricant s'ils sont les plus proches.

Ce principe s'appliquant également sur les batteries, notre fournisseur Auto Distribution, ou l'une de ses sociétés sœurs, reste votre interlocuteur pour vos demandes (<https://www.autodistribution.fr/>).

EUROPRO

EUROPE PROJECTION - 228, avenue Olivier Perroy 13790 ROUSSET - Tél : +33 (0)4 42 29 08 96
SAS au capital de 400 000 € - RCS Aix-en-Provence B 394 961 510 - NAF 2892 Z - Intracom : FR 54 394 961 510

Plus d'informations sur www.euromair.com